



La CNMSS
Solidaire de votre santé.

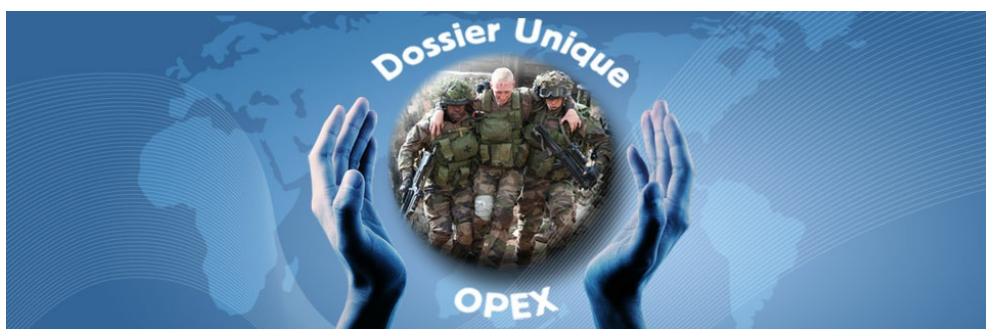


BLESSES EN OPERATIONS

Mise en oeuvre du dispositif "DOSSIER UNIQUE OPEX"

Mis en ligne le **mardi 5 février 2013**

Grâce à l'action commune de la Caisse nationale militaire de sécurité sociale et de la Direction des ressources humaines du ministère de la Défense (DRH-MD), un nouvel outil informatique permettant d'améliorer le suivi médico-social du blessé en opérations vient d'être créé.



Le ministre de la Défense a décidé la création d'un dossier unique du suivi du blessé en opérations (DU OPEX). Celui-ci vise un meilleur suivi des demandes présentées par les militaires concernés et leur famille et permet d'éviter une rupture dans le suivi de la prise en charge. Il a par ailleurs vocation à améliorer la réactivité et la coordination des acteurs en matière d'attribution des différentes aides, financières et autres, pouvant être allouées aux blessés et à leurs familles.

Regroupant des partenaires publics - Etats-majors ; Action sociale des Armées ; Service de santé des armées ; Office national des anciens combattants et victimes de guerre ; Sous-direction des pensions - et privés - UNEO (les mutuelles d'accompagnement social) ; Association générale de prévoyance militaire ; Groupement militaire de prévoyance des armées - du monde de la Défense, ce dispositif s'applique aux prochains départs en opérations extérieures.



Si vous êtes concerné par un prochain départ en OPEX, rapprochez-vous de votre Groupement de soutien de base de défense (GSBdD) ou de votre cellule d'aide aux blessés pour obtenir des informations complémentaires et effectuer les démarches nécessaires.